

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT LES SALARIÉS INTÉRIMAIRES AUSSI !

**VOUS ÊTES INTÉRIMAIRE ? SAVEZ-VOUS QUE
VOUS AVEZ DROIT AUX MÊMES CONDITIONS
DE TRAVAIL ET DE RÉMUNÉRATION QUE LES
SALARIÉS EN CDI ?**

*L'égalité de traitement,
c'est quoi ?*

**SALAIRE ÉQUIVALENT : VOUS DEVEZ PERCEVOIR LE
MÊME SALAIRE QUE LES SALARIÉS EN CDI À POSTE
ÉQUIVALENT.**

**PRIMES ET AVANTAGES : PRIMES D'ANCIENNETÉ, DE
PANIER, DE TRANSPORT... VOUS Y AVEZ DROIT AUSSI !**

*Conditions de travail : Horaires,
sécurité, accès aux équipements*

AUCUNE DIFFÉRENCE NE DOIT ÊTRE FAITE.

**AVEC FO INTERIM
TRAVAIL ÉGAL
SALAIRE ÉGAL**

- **CHEZ FO INTÉRIM, NOUS DÉFENDONS VOS DROITS ET
VEILLONS À CE QUE VOUS SOYEZ TRAITÉS COMME TOUT
AUTRE SALARIÉ :**
- **PROTECTION : NOUS VEILLONS À CE QUE VOS DROITS
SOIENT RESPECTÉS.**
- **ACCOMPAGNEMENT : DES CONSEILLERS SPÉCIALISÉS
VOUS AIDENT DANS TOUTES VOS DÉMARCHES.**
- **REPRÉSENTATION : NOUS DÉFENDONS LES INTÉRIMAIRES
DANS LES NÉGOCIATIONS AVEC LES EMPLOYEURS.**
- **NE RESTEZ PAS SEUL FACE AUX INJUSTICES !**
- **REJOIGNEZ FO INTÉRIM ET BÉNÉFICIEZ DE
L'ACCOMPAGNEMENT D'UN SYNDICAT QUI SE BAT POUR
L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET LA JUSTICE SOCIALE.**
- **CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT !**

MATHIEU : 06 59 11 60 27

**FO
FEC
Intérim**





UNION DES SYNDICATS SERVICES

FO INTERIM

<https://fo-services.fr>

BULLETIN D'ADHÉSION 2025 - Bienvenue dans votre syndicat !

La cotisation syndicale matérialise votre adhésion et votre participation à la vie du syndicat FO Services auquel vous êtes rattaché. Elle assure l'indépendance financière de l'organisation syndicale FO vis à vis de tous les pouvoirs, **pour un syndicalisme libre et indépendant.**

Je soussigné(e)

☐ Madame

☐ Monsieur

NOM : PRENOM :

Date de naissance : ADRESSE.....

N° téléphone : CP & Ville :

E-Mail perso :

Déclare donner mon adhésion au Syndicat FO SERVICES.

L'adhérent peut régler par virement manuel ou automatique, par prélèvements automatiques (fournir un RIB et remplir le document d'autorisation de prélèvement) ou encore par chèque à l'ordre de l'Union des syndicats FO des SERVICES (paiement mensuel, trimestriel, semestriel, chèques encaissés aux mois de votre choix). Le paiement échelonné constitue une modalité de la cotisation syndicale. Il emporte toutefois engagement de l'adhérent à s'acquitter de la totalité du coût de l'adhésion.

Cotisation annuelle

(Carte annuelle et 12 timbres)
payable en plusieurs fois)

☐

Employés, Techniciens et Agents de maîtrise -> 150€*

☐

Cadres -> 200€*

☐

Retraités/chômeurs -> 100€*

*montants renseignés avant crédit d'impôts

Le montant de la cotisation donne droit à un crédit d'impôts à hauteur de 66% - (Somme à déclarer dans la partie réduction et crédit d'impôt -

Cotisation syndicales des salariés et pensionnés - case 7AC)

Choix du paiement : ☐ Virement auto (RIB au verso) ☐ CB ☐ Prélèvement auto ☐ Chèque

Coordonnées de votre compte :

Numéro d'identification internationale (IBAN) :

Code BIC :

_____ | _____ | _____ | _____ | _____ | _____ | _____

Titulaire du compte : UNION DES SYNDICATS FO DES SERVICES

54 RUE D'HAUTEVILLE 75010 PARIS

IBAN : FR76 1027 8060 3900 0225 1154 156

BIC : CMCIFR2A

ICS : FR80ZZZ87822B

Crédit Mutuel

Domiciliation :

CCM PARIS MONTMARTRE

GB 47 RUE LA FAYETTE

75009 PARIS

RCS 338 787 351

Modalités de paiement :

☐ Annuel

☐ Semestriel

☐ Bimensuel

☐ Mensuel

Fait à _____

Le _____

Signature :

Mentions légales sur la collecte et l'utilisation de vos données personnelles (CNIL / RGPD)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par L'Union des syndicats FO Services et sont destinées à la communication des instances de l'organisation FO envers ses adhérents. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » et la « RGDP », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le secrétariat de l'union des syndicats FO des Services à l'adresse union.services@fecfo.fr Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

A retourner à : FEC FO - Union des Syndicats FO des SERVICES - 54 rue d'Hauteville - 75010 PARIS

Tel : 01 48 01 91 95 Mail : union.services@fecfo.fr

